

MISSION MILITAIRE FRANCAISE

984. / 9

Varsovie le 16 JUin 1919.

EN POLOGNE

ETAT-MAJOR

-O-O-O-O-O-

3° BUREAU

N° 37/3

Le Général HENRYS Chef de la Mission Militaire Française en Pologne

à :

Monsieur le Chef de l'Etat, Généralissime des Armées Polonaise.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que dès que vous m'avez fait connaître l'arrêt en Roumanie de la 4° Division de Chasseurs Polonais, conformément aux ordres du Général FRANCHET d'ESPEREY, j'ai immédiatement télégraphié à Paris pour faire ressortir les graves inconvénients que présentait cette mesure et pour demander que la 4° Division continue immédiatement son mouvement sur Kowel.

Monsieur Clémenceau Président de la Conférence de la Paix m'a adressé le télégramme suivant que je porte immédiatement à votre connaissance :

"Le Conseil Suprême des principaux gouvernements alliés et associés a décidé que ^{le transport} les troupes de la 4° Division de Chasseurs Polonais, sous le commandement du Général Zeligowski est autorisé. Il empruntera la voie ferrée Czernowitz-Koloméa, Stanislaw, Lemberg vers Kowel. La 4° Division sera employée en Pologne à l'exclusion du front de Galicie".

*2 at. u Kowels
aa
R*

Henry

WODZKO WOJK POLSKICH

ADJUTAN GŁ. GŁÓWNY

WARSZA

L. Dz. 984/3. dnia 17 / VI 1919 r.

złącz. Wydział